

COMMENT LES FEMMES CONCILIENT-ELLES MARIAGE ET TRAVAIL À DAKAR ET À LOMÉ ?

Agnès ADJAMAGBO (**), Philippe ANTOINE (*), Donatien BEGUY (*), Fatou Binetou DIAL (*)

En Afrique subsaharienne, la main-d'œuvre féminine est très inefficacement utilisée en raison notamment des inégalités persistantes entre hommes et femmes en matière d'éducation et d'emploi. Moins scolarisées que les hommes, les femmes ont en général une position défavorable sur le marché du travail où les emplois qu'elles exercent sont précaires et ne constituent la plupart du temps qu'une extension de leurs tâches domestiques. La position défavorable des femmes sur le marché du travail peut s'expliquer par un conflit de rôles entre l'exercice d'une activité économique et les obligations familiales (mariage, maternité) qui leur incombent. Les pratiques conjugales, en laissant peu de place à l'autonomie financière des femmes, confortent bien souvent les inégalités entre les sexes. En effet, dans la plupart des sociétés africaines, les normes sociales établissent des rôles clairement distincts au sein des unions : la femme doit s'en tenir au rôle d'épouse et de mère et l'homme est censé assurer la sécurité économique du foyer. L'assujettissement économique des femmes, présenté comme un postulat historique, est l'un des instruments les plus puissants de la domination masculine (Locoh et Tichit, 1996).

Pour des raisons, liées aux conditions d'accès au marché du travail et plus généralement à la place qui leur est attribuée dans la vie sociale et familiale, les femmes qui exercent une activité rémunérée le font rarement dans le secteur formel de l'économie et se retrouvent plutôt cantonnées dans les emplois précaires du secteur informel. En réponse à la crise économique qui sévit en Afrique depuis les années 1980 et à la diminution corrélative des opportunités d'emploi dans le secteur moderne, le secteur informel a pris une place prépondérante dans les villes. Une part importante des femmes y trouve une source de rémunération. Tandis que celles qui travaillent dans le secteur formel occupent pour la plupart des positions subalternes. Travailleuses depuis toujours, elles sont désormais nombreuses à seconder un mari sans revenu ou dont la rémunération est insuffisante pour couvrir les besoins du ménage, voire à prendre le relais. Les femmes vont donc durant toute leur vie devoir faire face à un conflit entre leur rôle d'épouses et celui de travailleuses. (Kouamé, 1999 ; Collier *et al*, 1994).

L'objet de ce texte est d'étudier les interrelations entre vie familiale (vie matrimoniale particulièrement) et vie professionnelle chez les femmes à Dakar et à Lomé et de faire ressortir les spécificités propres à chacune de ces capitales. En quoi l'exercice d'une activité économique vient-il modifier les projets de mariage ? Inversement, le fait d'être mariée contrecarre-t-il leurs aspirations professionnelles ? Existe-t-il un conflit entre les rôles de travailleuse et d'épouse et en quels termes ? Telles sont les questions que nous explorons à travers nos analyses dans ces deux capitales.

Sources et méthodes d'analyse

Les données utilisées proviennent de deux enquêtes biographiques récentes. L'enquête biographique de Lomé a été réalisée en 2000 auprès de 2536 personnes ; celle de Dakar a été menée en 2001 auprès de 1290 individus¹. Dans les deux villes, les informations relatives aux biographies résidentielles, matrimoniales, professionnelles et génésiques ont été recueillies auprès de trois groupes de générations de citoyens : le groupe de générations le plus ancien a 45-59 ans au moment de l'enquête (il est né entre 1940 et 1954 à Lomé, entre 1942 et 1956 à Dakar), le groupe intermédiaire, 35-44 ans (né entre 1955 et 1964 à Lomé, entre 1957 et 1966 à Dakar) et le plus jeune 25-34 ans (né entre 1965 et 1974 à Lomé, entre 1967 et 1976 à Dakar). Les données collectées permettent de retracer la vie des enquêtés jusqu'à la date de l'enquête. Le caractère rétrospectif de ces données offre l'intérêt de pouvoir retracer l'évolution de différents événements intervenant au cours de la vie des femmes sur une période de 30 ans. Différentes analyses reposant sur les méthodes statistiques traitant des variables de durée de vie sont possibles. Certaines purement descriptives permettent d'examiner l'âge auquel surviennent certains événements (estimateur de Kaplan-Meier). On peut prendre en considération les différents états qu'a connus un individu et tenir compte du temps dans l'analyse causale grâce au modèle de Cox (Blossfeld *et al.*, 1989 ; Allison, 1991 ; Trussel *et al.*, 1992 ; Bocquier, 1996). Il est ainsi possible de cerner les effets de variables indépendantes variant dans le temps.

Enfin, il convient de souligner qu'un important volet qualitatif s'est greffé à ces deux enquêtes. Des entretiens individuels ont été conduits auprès d'hommes et de femmes, marié(e)s et célibataires, instruits et non instruits². Il s'agissait de collecter des informations susceptibles de donner une meilleure compréhension des comportements familiaux et professionnels mis en exergue dans l'enquête par questionnaire. À Dakar, le recueil de données qualitatives a consisté en des entretiens individuels et des récits de vie conduits auprès de 43 femmes et 7 hommes de différents statuts matrimoniaux. Ces personnes ont été sélectionnées dans l'enquête biographique en fonction de certains critères (parcours matrimonial, catégorie sociale, âge). À Lomé, l'enquête qualitative a consisté en des focus-group réalisés auprès de diverses catégories sociales de la population. Au total, ce sont dix entretiens de groupe qui ont été réalisés à Lomé auprès de 90 individus classés selon les critères de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction. Le canevas des discussions a été conçu autour de quatre thèmes relatifs à la famille : structure et dynamique de la famille, éducation et perspective d'avenir des enfants, famille et santé et enfin les relations conjugales et familiales.

Outre la disponibilité de deux enquêtes réalisées à des dates proches, sur la base de méthodologies similaires, l'intérêt de comparer Dakar, capitale du Sénégal, et Lomé, capitale du Togo, repose sur les points communs et les différences relatifs à leur histoire sociale, culturelle, politique et économique.

¹ A Lomé, l'enquête a été réalisée par l'Unité de recherche démographique (URD-DGSCN, 2002b, 2002c) de l'Université de Lomé dans le cadre de l'*Étude togolaise sur les migrations et l'urbanisation* ; celle de Dakar a été menée par une équipe conjointe IRD (Équipe Jérémie)-IFAN-UCAD dans le cadre de l'étude *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* (Antoine et Fall, 2002).

² Les entretiens ont été réalisés à Dakar par Fatou Binetou Dial en 2002 et à Lomé, en 2000, par l'équipe de l'URD (URD - DGSCN, 2002a). L'étude comparative présentée ici a été entreprise grâce à l'appui du réseau démographique de l'AUF.

Dakar et Lomé : deux métropoles confrontées à une récession économique

L'économie de ces deux pays est sous ajustement structurel depuis une vingtaine d'années, elle a été frappée de plein fouet par la dévaluation du franc CFA en 1994. Les secteurs d'emploi particulièrement touchés sont les activités administratives et de service, portuaires et de commerce (gros et détail). Ces deux pays connaissent en revanche, des contextes politiques fort différents : le Sénégal a connu une transition démocratique et bénéficie de la faveur des bailleurs de fonds internationaux, tandis que le Togo, faute d'y être parvenu, est mis à l'index par la communauté internationale depuis une dizaine d'années³. En outre leur environnement géographique diffère : le Sénégal est un pays sahélien où l'agriculture est peu productive, contrairement aux potentialités du Togo qui bénéficie d'une meilleure pluviométrie. Alors que le contexte culturel du Sénégal est caractérisé par une société musulmane où règne une relative domination masculine et où le travail des femmes est mal perçu, la société togolaise est marquée par les religions chrétienne et animiste, et dominée par un système patriarcal où la présence des femmes dans la vie économique est importante et ancienne.

Le Sénégal, au lendemain de son accession à la souveraineté internationale, a connu une période d'expansion économique entre 1960 et 1966, en raison essentiellement des cours élevés de ses principaux produits d'exportation (arachide, phosphate) et de l'afflux massif des capitaux financiers extérieurs. Le jeune État pouvait ainsi recruter des fonctionnaires, créer des entreprises et lancer de grands travaux d'infrastructures (Antoine *et al.*, 1995). La métropole Dakar, capitale de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) a, par ailleurs, hérité des infrastructures et d'un niveau d'industrialisation lui assurant des conditions de départ meilleures que celles des autres capitales d'Afrique de l'Ouest. (Diagne et Daffé, 2002). À partir des années 1970, plusieurs chocs extérieurs (chute des prix de ses produits d'exportation, augmentation du prix du pétrole et des taux d'intérêt financier) et intérieurs (sécheresse récurrente) ont fait entrer le Sénégal, dans une période de récession économique. Pour résorber les profonds déséquilibres macroéconomiques que cette situation a créés, l'État sénégalais va mettre en place plusieurs politiques de relance de la croissance économique qui n'atteindront pas les résultats escomptés. Si la dévaluation du franc CFA en 1994 a quelque peu profité à l'économie elle a également aggravé les conditions de vie déjà difficiles des populations, en diminuant de façon drastique leur pouvoir d'achat.

Le Togo quant à lui, durant les vingt années qui ont suivi l'indépendance en 1960, a enregistré une période de croissance exceptionnelle de 7 % par an entre 1960 et le milieu des années 1970. Le triplement du prix du phosphate et la forte hausse des cours mondiaux du café et du cacao entre 1973 et 1975 ont considérablement contribué à l'augmentation des recettes d'exportation (Thiriart, 1998). Jusqu'à la fin des années 1970, le Togo a pu réaliser de nombreux investissements. Mais la chute des cours des matières premières et l'élévation des taux d'intérêt en 1981 ont considérablement affaibli les équilibres macro-économiques et sectoriels. Le PIB réel a diminué en moyenne de plus de 4 % par an entre 1980 et 1983 (Lachaud et Mamder, 2003). Les autorités togolaises ont procédé à de vastes réformes économiques en mettant en place à partir de 1983, avec l'aide de la Banque mondiale et du FMI, des programmes d'ajustement structurel. Entre 1984 et 1989, la croissance économique redémarre ; le PIB croît en moyenne de 3,4 % par an. Mais au début des années 1990 une grave crise sociopolitique éclate, le Togo est abandonné par ses principaux partenaires extérieurs, compromettant ainsi sérieusement l'espoir d'une reprise économique durable. Entre 1991 et 1993, le PIB réel diminue de 17 %, les revenus baissent de 47 % et le déficit de l'État s'élève à 14 % du PIB (Lachaud et Mamder, 2003). La dévaluation du franc CFA en

³ L'aide européenne est suspendue depuis 1993

1994 qui complète le dispositif de réformes budgétaires et structurelles engagées depuis le début des années 1980, aura à peine permis de relancer la croissance économique jusqu'à la fin de l'année 1997. Dans les années qui suivent, la crise énergétique et les mauvaises conditions climatiques aggraveront cette situation. Les soubresauts sociopolitiques qui frappent régulièrement le Togo ne laissent guère présager une amélioration de la situation dans le court terme. Il est bien évident que tous ces événements qu'a traversés le pays depuis le début des années 1980 ont eu des répercussions néfastes sur les conditions de vie des Togolais. Le tableau 1 synthétise quelques caractéristiques socio-économiques des deux capitales au moment de nos enquêtes.

Tableau 1 : Quelques caractéristiques socio-économiques des deux capitales en 2000

	Dakar	Lomé
Population (estimation) **	2 200 000	1.000.000
Taux d'urbanisation **	46 %	32%
PIB par tête	516 \$	300 \$
Pauvreté monétaire à 2\$/j/p*	52 %	44 %
Taux de chômage**		
Hommes	9,9 %	10,9 %
Femmes	14,1 %	5,8 %

Source :* Razafindrakoto et Roubaud, 2002 ;

**A partir des résultats des enquêtes 1-2-3 dans chacune des villes (Brilleau *et al*, 2004)

Aux particularismes sociopolitiques et économiques de chacune de ces villes, s'ajoutent des normes sociales relatives au mariage et à la famille, elles aussi bien différentes. À Dakar comme à Lomé, le mariage est une institution importante. Mais la conception de la répartition des rôles entre les conjoints y est bien différente. L'analyse des entretiens permet de mettre en lumière la singularité des représentations sociales relatives au mariage dans chacune des capitales

Des discours féminins apparemment antagonistes

Les images antagonistes que véhiculent les discours féminins à Dakar et Lomé⁴ sur le mariage reposent cependant sur les mêmes fondements. En effet, dans les deux capitales, le mariage et la maternité sont fortement valorisés et constituent deux éléments structurants de l'identité féminine. Pour que l'union soit acceptée et reconnue, il importe qu'elle reçoive l'approbation de la famille et soit scellée selon les normes sociales requises. Un mariage non conforme à ces normes marginalise le couple et plonge les individus dans le rejet et l'isolement en cas de discorde entre les conjoints : la famille ne pouvant intervenir dans le règlement des conflits qui touchent une union qu'elle n'a pas cautionnée. Avoir des enfants est un objectif incontestable et la maternité implique des devoirs : notamment celui d'assurer les soins aux enfants et les conditions éducatives de leur réussite sociale. Cependant, sur ce dernier point, les discours dominants révèlent des logiques sociales différentes entre Dakaroises et Loméennes. À Lomé, cette obligation contribue fortement à justifier l'exercice d'une activité économique : une bonne mère est celle qui est capable de subvenir aux besoins de ses enfants aux côtés de son mari et de se substituer à lui en cas de défaillance. Dans cette perspective, travailler n'est pas seulement un devoir moral vis-à-vis des enfants, c'est aussi un élément de cohésion important dans le couple comme le note cette Loméenne instruite : « *Quand l'homme finance, la femme aussi doit financer le foyer. S'il y a cette complémentarité, vous verrez qu'il y aura l'entente dans le foyer et l'amour va toujours exister. Il ne faut pas*

⁴ A partir des entretiens réalisés à Dakar et à Lomé.

toujours envoyer l'enfant à son papa ; c'est gênant ! Quand papa sort l'argent et maman aussi peut le faire, on sent une compréhension dans le foyer. ».

Au Togo, le dynamisme économique des femmes et leur contribution conséquente aux revenus du ménage est une réalité ancienne. Elle trouve ses racines dans l'histoire du développement du commerce dans le pays (Coquery-Vidrovitch, 1994)⁵. Considéré à l'échelle des riches commerçantes⁶ impliquées dans le négoce international comme à celle des petites revendeuses tenant une modeste échoppe sur le marché local (Cordonnier, 1987), la dextérité des femmes togolaises dans le domaine du commerce a fortement contribué à ériger le travail féminin en valeur sociale reconnue. Le mariage est rarement perçu comme un moment propice à l'inactivité pour l'épouse, contrairement à l'idéal prôné à Dakar, où l'occasion doit être donnée au mari de faire, seul, ses preuves de bon pourvoyeur des ressources du ménage (Diop, 1985). À Lomé, la contribution de l'épouse est valorisée et même vivement encouragée. Poussée à l'extrême, cette représentation des rôles sexués dans le mariage entraîne souvent une nette séparation des intérêts économiques des époux au sein des unions (Locoh, 1984 ; Thiriat, 2000).

L'analyse du discours des Loméennes montre que la participation des femmes à l'économie et leur contribution aux dépenses du ménage fait partie des éléments fondamentaux de leur reconnaissance sociale. L'affirmation de l'identité féminine passe aussi l'autonomie par le travail, comme l'exprime cette jeune femme : *"Quand la femme travaille aussi, elle élève mieux ses enfants. Psychologiquement, elle est libre et plus épanouie"*. Dans les années 1980, Thérèse Locoh (1984) notait déjà que dans le Sud-Est du Togo, il était considéré comme normal, voire indispensable, que l'épouse ne soit pas à la charge du mari. Source d'épanouissement personnel, le travail est perçu par les femmes comme un moyen de gagner l'estime et le respect du mari, une condition nécessaire pour établir une égalité statutaire entre conjoints. C'est ce que résumait bien les propos de cette Loméenne : *"Moi je pense que si c'est l'homme seul qui exerce l'autorité et qui impose tout, ça ne peut pas marcher. Si toi aussi tu fais quelque chose pour le foyer et que tu contribues aux dépenses alors naturellement la part sera équitable entre toi et lui"*.

A Dakar, le modèle conjugal socialement reconnu attend d'une femme qu'elle soit une épouse soumise et obéissante et une bonne mère (Lecarme, 1999). Le discours normatif établit un lien étroit entre la droiture de son comportement d'épouse et le bonheur de sa progéniture, comme l'expriment les propos de cette femme mariée : *« Tout le mal qu'une femme fera à son mari compromet l'avenir de ses enfants, car le mari n'est pas l'égal de sa femme, il est son seigneur »*. L'activité professionnelle d'une femme mariée doit être négociée avec le mari car elle peut nuire à son image de chef de famille (Sarr, 1998). Dans ce contexte, il n'est pas rare qu'une femme arrête de travailler au moment du mariage. Dans la société dakaroise, cette situation n'est d'ailleurs pas forcément mal vécue par les femmes, elle peut même être interprétée comme un signe de valorisation de son rôle d'épouse et d'éducatrice. Le modèle idéal du mariage décrit par les femmes est celui qui garantit confort matériel et financier et exclut toute obligation de travail pour l'épouse. Nombre de Dakaroises reconnaissent volontiers que la capacité financière d'un homme pèse lourdement dans le choix du mari,

⁵ Le commerce de tissu, secteur de prédilection de la réussite économique des femmes dans la capitale togolaise, a constitué pendant longtemps le principal levier de l'économie nationale. Il a par ailleurs contribué à donner aux femmes un poids politique incontestable dans le pays. Les chocs économiques et politiques lui ont cependant fait perdre de l'ampleur.

⁶ Appelées « nana benz ».

comme l'illustre la réflexion de cette femme: «*L'homme doit gérer sa famille convenablement, puisque à mon avis on ne se marie pas pour ses beaux yeux* ».

Certes, la norme sénégalaise n'écarte pas totalement le travail féminin. Toutefois, l'activité d'une femme mariée ne doit pas bousculer la hiérarchie conventionnelle dans le couple, elle doit donc rester suffisamment discrète, c'est-à-dire se cantonner le plus souvent à des activités génératrices de revenus qui ne la détournent pas trop de la sphère domestique. Dans l'entendement social, les revenus tirés de l'activité d'une femme mariée ont d'abord une destination personnelle. Ils doivent pouvoir être consacrés aux dépenses d'apparat convenant à sa représentation publique dans les cérémonies familiales et autres festivités sociales par exemple. Ces revenus permettent alors d'alléger la charge des maris qui y trouvent leur intérêt. Il est en revanche plus difficilement concevable qu'une femme doive travailler pour aider son mari à assumer les besoins du ménage ou, moins encore, se substituer à lui dans ce rôle. Au début des années 90, Jeanne Nanitelamio insistait sur la prégnance de cette idéologie de la dépendance comme condition souhaitée par les femmes: «*les Dakaroises sont imprégnées par l'idéal de « la femme au foyer »; la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible* » (Nanitelamio, 1995 : 284).

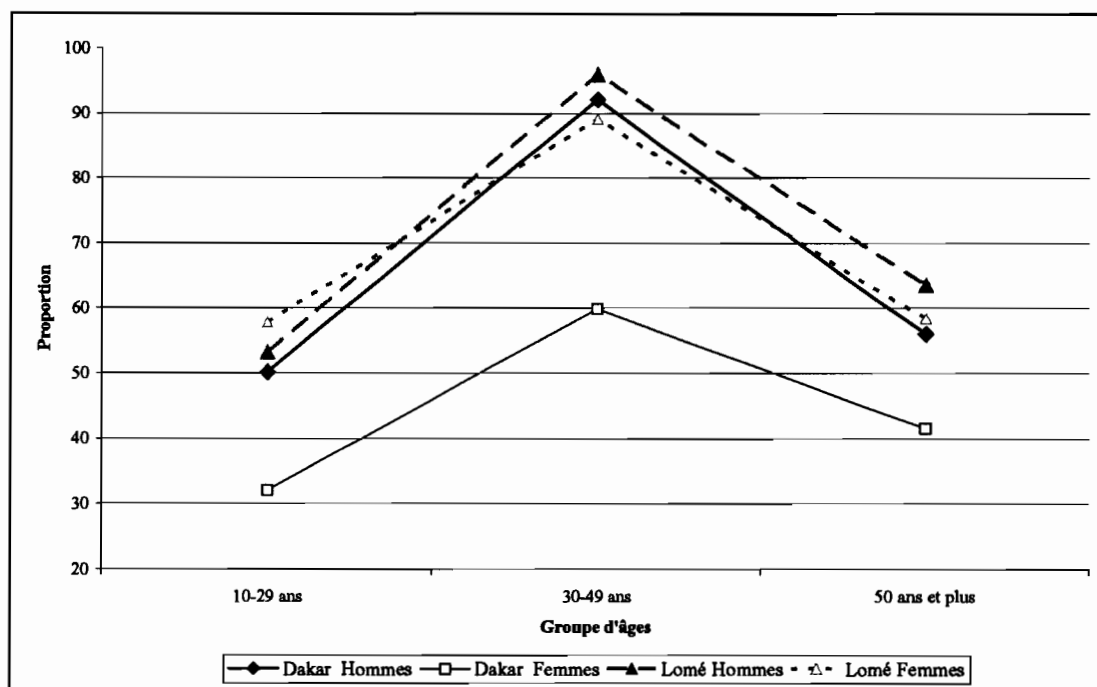
Si les normes vis-à-vis du travail féminin semblent si différentes d'une ville à l'autre, qu'en est-il de la présence des femmes sur le marché de l'emploi? Constate-t-on, comme on pourrait s'y attendre, une présence bien plus massive des femmes actives à Lomé qu'à Dakar?

La situation des femmes sur le marché de l'emploi à Dakar et à Lomé

Un travail comparatif récent piloté par le laboratoire Dial⁷ (Brilleau, Roubaud, Torelli, 2004) montre une image actualisée du marché du travail à Dakar et Lomé. On constate qu'effectivement le taux d'activité des hommes et surtout des femmes est bien plus important à Lomé qu'à Dakar (Figure 1). Ainsi dans le groupe d'âge 30-49 ans, près de 90 % des femmes sont actives à Lomé, alors qu'à Dakar elles ne sont que 60 %. On note également une part importante de femmes encore en activité au-delà de 50 ans dans les deux capitales. Certes la présence des femmes âgées sur le marché du travail est moins importante à Dakar qu'à Lomé mais elle est loin d'être négligeable.

⁷ Le laboratoire Développement Institutions et Analyses de Long terme est un laboratoire de recherche en économie du développement.

Figure 1 : Taux d'activité en % par sexe et par groupe d'âges



Source : A partir de Enquête 1-2-3, 2002, DPS - Dakar, Sénégal ; Enquête 1-2-3, 2001, Lomé (Brilleau et al., 2004)

Les emplois informels en majorité précaires sont particulièrement nombreux à Dakar : il s'agit essentiellement des activités de survie (commerce, services) dans lesquelles les femmes et les enfants s'investissent. En 2002, le secteur informel occupe près de 70 % des hommes et 86 % des femmes ayant une activité à Dakar (Tableau 2). Le secteur moderne de l'économie n'occupe environ qu'un actif sur 4, la majorité dans le secteur privé. Dans l'emploi moderne la présence des femmes est faible : environ moins d'un emploi sur quatre est occupé par une femme. La précarisation du salariat est une manifestation de la crise de l'emploi urbain (Diagne, 2006). Ainsi à Dakar, le contrat de travail liant le salarié à l'employeur n'est plus une caractéristique du salariat pour les jeunes générations ; selon les résultats de l'enquête biographique conduite en 2001, d'une génération à l'autre la proportion de salariés recevant une fiche de paie tend à diminuer dans le temps⁸ (Antoine et Fall, 2002).

⁸ L'enquête biographique de 2001 montre que l'évolution de la proportion de personnes n'ayant pas de fiche de paie parmi les hommes salariés selon trois générations (1942-56, 1957-66 et 1967-76) montre qu'à âge égal, cette proportion est bien plus importante pour la génération la plus jeune. Elle varie presque du simple au triple à 20 ans entre la génération 1942-56 et 1967-76 passant de 21 à 62 %. À 30 ans, la différence demeure importante : 13% des hommes salariés nés en 1942-56 n'ont pas de fiche de paie contre 38 % parmi ceux nés en 1967-76.

Tableau 2 : Répartition en % des emplois par secteur institutionnel (emploi principal)

Secteur institutionnel	Dakar			Lomé		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration publique	7,0	4,1	5,8	8,3	2,3	5,2
Entreprises publiques	2,3	1,1	1,8	3,9	0,8	2,3
Entreprises privées formelles	19,6	8,0	14,9	16,1	5,6	10,5
Entreprises privées informelles	69,9	85,9	76,4	69,8	91,1	81,0
Entreprises associatives	1,2	0,9	1,1	1,9	0,2	1,0
Total	100	100	100	100	100	100

Source : A partir de Enquête 1-2-3, 2002, Dakar, calculs de la DPS ; Enquête 1-2-3, 2001, Lomé (Brilleau et al, 2004)

À Lomé également, l'évolution de l'économie n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement du marché du travail. Après avoir recruté en grand nombre dans les années 60, la fonction publique togolaise et les entreprises d'Etat, ont procédé à la mise en retraite anticipée des fonctionnaires, à la privatisation des entreprises d'État et au licenciement de leurs employés. Entre 1990 et 2000, le nombre de fonctionnaires pour mille habitants est passé de 9,6 à 6,8 ; le chômage augmente annuellement de 7,5 % et passe de 13 % à 19 % dans les zones urbaines (Lachaud et Mamder, 2003). La réduction du nombre de fonctionnaires s'accompagne d'une certaine « fragilisation » du statut de salarié. Le secteur informel qui s'est considérablement développé est loin de pouvoir offrir un meilleur statut aux travailleurs. Comme à Dakar, les activités qui y sont exercées sont plutôt précaires et peu rémunératrices (Brilleau *et al.*, 2004). L'augmentation vertigineuse de l'emploi informel est très perceptible à Lomé : sa part dans l'emploi total a crû de 10 points entre 1980 et 2000. L'emploi informel concerne 81 % des actifs occupés en 2001 (70 % des hommes et 91 % des femmes) (Tableau 2). Toutefois, celui-ci subit aussi les contrecoups de la contraction généralisée de l'activité économique. L'administration et les entreprises publiques représentent 7,5 % de l'emploi total en 2001, particulièrement des hommes. Le secteur privé formel reste relativement modeste, il absorbe 10,5 % des actifs occupés en 2001, là encore essentiellement des hommes. À Lomé, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur informel : près de 60 % des emplois du secteur informel sont tenus par des femmes (Brilleau *et al.*, 2004).

Dans l'ensemble, il n'est pas surprenant de constater que les femmes sont quasiment absentes des emplois qualifiés salariés à Dakar et à Lomé. On note une proportion identique (entre 5 et 8 % selon la génération⁹) de femmes ayant un tel type d'emploi dans les deux villes (Tableau 3). Cette position défavorable des femmes sur le marché de l'emploi moderne est due aux inégalités persistantes de genre aussi bien en matière d'éducation que sur le marché du travail. Par contre, la proportion de salariées subalternes est plus importante à Dakar qu'à Lomé ; dans l'ensemble 13 % des Dakaroises occupaient un emploi subalterne¹⁰ en 2001 contre 4 % de Loméennes en 2000. On note qu'à Dakar, cet indicateur augmente d'une génération à l'autre (du simple au triple entre la génération la plus âgée et la plus jeune). Les emplois de domestiques sont une exclusivité féminine à Dakar (6 % de domestiques dans la plus jeune génération).

⁹ Cette proportion allant en diminuant des aînées vers les plus jeunes.

¹⁰ Correspondant aux catégories « employée subalterne salariée » et « domestique » du tableau 3.

À Lomé, les femmes excellent plutôt dans le commerce et la vente ; 62 % étaient des vendeuses (de produits alimentaires ou autres) au moment de l'enquête. La prédominance de ce type d'emploi concerne toutes les générations à Lomé. À Dakar, cette proportion est seulement de 30 %. La génération la plus jeune, âgée de 25 à 34 ans au moment de l'enquête, semble moins concernée par les activités de la vente que les générations plus âgées, ce qui explique le niveau relativement faible de l'apprentissage¹¹ dans les deux villes. Mais pour cette même tranche d'âge, il concerne davantage les jeunes Loméennes que les Dakaroises. Enfin, le chômage est plus important à Dakar qu'à Lomé et touche plus fréquemment la jeune génération dans chacune des deux villes.

Les Loméennes entrent plus vite en activité rémunérée que les Dakaroises. D'une génération à l'autre, elles sont toujours présentes sur le marché du travail. Le calendrier d'entrée en activité rémunérée ne varie guère selon les générations. À Dakar en revanche, les jeunes générations de femmes accèdent moins vite à l'emploi que leurs aînées (Antoine et Dial, 2005 ; Béguy, 2004). Toutefois, il convient de souligner que les femmes de la génération intermédiaire entrent moins rapidement en activité rémunérée que les plus jeunes. Ce qui va à l'encontre des idées reçues selon lesquelles l'effet des difficultés économiques sur l'insertion des jeunes générations sur le marché de l'emploi est continu (plus on est jeune, moins vite on accède à un emploi rémunéré). Est-ce à dire que ces jeunes femmes Dakaroises ont mieux réagi que leurs aînées en s'adaptant au contexte économique difficile ? Il se peut qu'elles aient alors investi davantage le secteur informel qui, bien que constitué de petites activités peu rémunératrices, est assez développé à Dakar. Ou alors ce sont les femmes de la génération intermédiaire qui ont connu la période la plus difficile des années de crise.

Tableau 3 : Répartition (en %) des femmes selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur génération au moment des enquêtes biographiques à Dakar et à Lomé

Catégories socioprofessionnelles	Dakar				Lomé			
	G1942-56	G1957-66	G1967-76	Ensemble	G1940-54	G1955-64	G1965-74	Ensemble
Employée qualifiée salariée	8	7	5	6	8	6	5	6
Employée subalterne salariée	5	8	14	10	4	4	2	3
Domestique salariée	1	2	6	3	0	1	1	1
Artisan de production indépendante	7	5	4	5	5	7	11	8
Vendeuse (aliments) indépendante	19	16	8	13	45	41	28	37
Autre vendeuse indépendante	20	23	12	17	20	27	26	25
Apprentie	0	0	1	0	0	1	6	3
Chômeuse	4	5	7	6	1	1	4	2
Étudiante/en formation	0	0	8	4	0	1	4	2
Inactive (au foyer)	36	34	35	35	18	12	14	14
Total	100	100	100	6	100	100	100	100

Source : à partir des enquêtes biographiques Dakar (2001) et Lomé (2000)

Indubitablement, quelles que soient les sources ou les indicateurs retenus, la présence des femmes sur le marché du travail est bien plus importante à Lomé qu'à Dakar. Cela signifie-t-il que les contraintes de la vie familiale interfèrent davantage sur l'activité des femmes à Dakar qu'à Lomé ?

¹¹ L'apprentissage est plus fréquent entre 15 et 24 ans.

Concilier activité et mariage ?

Parmi les pays africains ayant réalisé plusieurs EDS, le Sénégal est celui où le recul de l'âge au mariage est le plus important (Antoine et Dial, 2005 ; Adjamagbo *et al*, 2004). Ce phénomène est manifestement plus rapide à Dakar qu'à Lomé. (Tableau 4). En l'espace de 25 ans, l'âge médian au premier mariage a connu un recul de 8 années à Dakar et de seulement 3 ans à Lomé.

Tableau 4 : Âge médian au premier mariage des femmes dans les 2 capitales

	Dakar	Lomé
Génération D : 1942-56 ou L : 1940-54	16,5	21,0
Génération D : 1957-66 ou L : 1955-64	20,0	21,3
Génération D : 1967-76 ou L : 1965-74	24,5	24,1

Source : à partir des enquêtes biographiques Dakar(2001) et Lomé(2000)

- Entrée en union et arrêt de l'activité

Afin de mieux mettre en évidence l'influence éventuelle de l'entrée en union sur l'arrêt d'activité des femmes, nous avons construit un modèle de Cox (Cox, 1984 ; Bocquier, 1996 ; Courgeau et Lelièvre, 1989) qui prend en considération le temps écoulé depuis le début de l'exercice d'une activité rémunérée par les femmes célibataires dans chacune des deux villes étudiées jusqu'à la cessation de celle-ci (si elle a lieu avant la date de l'enquête) ou jusqu'au moment de l'enquête (si la personne est toujours en activité rémunérée). Le modèle de Cox tient compte des différents états qu'a connus un individu et inclut la dimension du temps dans l'analyse causale.

Le modèle de Cox permet de concilier la prise en considération du temps (à savoir la durée écoulée depuis le début de la période où la personne est soumise au « risque » étudié) et des facteurs explicatifs (à savoir les variables favorisant ou non la survenue de l'événement étudié) ; la régression étant faite sur les caractéristiques acquises à chaque unité de temps (ici le mois) de son existence jusqu'au moment de l'enquête ou bien jusqu'au moment où l'individu connaît l'événement étudié (ici l'arrêt d'activité) et non pas sur la caractéristique acquise par l'individu au moment de l'observation comme dans une régression classique. Un coefficient de régression est associé à chaque variable, qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque annuel. La régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox permet d'estimer non seulement les paramètres mais également leur erreur-type compte tenu de la taille des échantillons, et donc de tester le seuil de significativité des résultats. Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise. Par exemple, dans le modèle présenté au tableau 5, à Lomé, l'arrêt d'activité est plus rapide dans la jeune génération (1965-74) ; pour cette cohorte le « risque » de cesser son activité est multiplié par 1,93. Inversement une variable diminue le risque quand elle est inférieure à 1. Ainsi, à Lomé, pour les femmes qui ont débuté leur activité après l'âge de 23 ans, la valeur du coefficient est de 0,56 ; on dira alors que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 44 % le risque d'arrêter leur activité, c'est-à-dire qu'elles arrêtent presque deux fois moins vite leur activité que les femmes ayant débuté avant 16 ans (la valeur de référence). On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,79, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,56.

Plusieurs variables ont été introduites dans le modèle (tableau 5). Un premier type de variables décrit les caractéristiques sociodémographiques individuelles (génération, niveau d'instruction, milieu de socialisation dans enfance, religion, ethnie). Ces variables sont fixes dans le temps. Deux variables concernent la fécondité : être en période de grossesse ou non et le nombre d'enfants nés-vivants. Ces deux variables varient dans le temps. L'effet de ces variables indépendantes dont la valeur peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas. Une femme peut connaître successivement les états suivants : pas d'enfant, 1 enfant, 2 enfants, etc. Pour l'interprétation, ceci revient à dire que cette femme est successivement soumise à la modification du risque caractéristique des femmes sans enfant, puis de celle à parité 1 et ainsi de suite.

Pour prendre en compte l'influence de l'entrée en union, plutôt que de retenir simplement la date d'entrée en union, nous avons préféré retenir la période correspondant à l'année de mise en union. Nous avons fait ce choix pour deux raisons. D'une part certaines personnes déclarent seulement leur année ou leur âge d'entrée en union. D'autre part la décision de mariage anticipe en principe la date de l'union. Nous avons donc calculé une période de 12 mois centrée autour de la date déclarée du début de l'union afin de prendre en considération la période entourant le mariage et non réduire ce moment à un instant précis (Antoine et al., 2006). Parmi tous les statuts professionnels nous avons choisi de ne considérer que la dichotomie salarié (en général du secteur moderne) et travailleur indépendant (en général du secteur informel). Plutôt que de présenter l'effet spécifique de chacune de ces variables, période de mariage et activité qui elles aussi varient dans le temps¹², nous avons choisi de construire un modèle de Cox qui tient compte de l'interaction entre activité et période de l'union (Tableau 5). À cet effet, nous avons construit une variable d'interaction qui combine la nature d'activité -*salariée ou travailleuse indépendante*- et la nature de la période -*avant a mise en union, pendant la période de mise en union (12 mois) et après la mise en union*-. Leur combinaison nous donne six possibilités. Une même femme peut traverser ces différents états : elle peut par exemple démarrer sa vie active comme salariée et être célibataire (*salarié avant mariage*) puis se marier et garder son emploi (*salarié pendant mariage*), puis créer sa propre activité après son mariage (*travailleuse indépendante après mariage*). À Dakar environ 35 % du nombre de femmes-années sont en situation « *travailleuse indépendante après mariage* », à Lomé la proportion est bien plus grande (51 %) (Tableau 5). La proportion de femmes-années en période de mise en union est toujours faible : à Dakar « *salarié-pendant mariage* » (2%) ; « *travailleuse indépendante pendant mariage* » (2%) ; à Lomé « *salarié-pendant mariage* » (1%) ; « *travailleuse indépendante pendant mariage* » (4%) ; ceci du fait que la période concernée ne dure que 12 mois. C'est pourtant durant cette période de mise en union que les femmes exerçant une activité salariée, ont le plus grand risque d'arrêter de travailler. Ce sont en effet essentiellement les femmes salariées, bien plus à Dakar qu'à Lomé cependant, qui arrêtent leur activité au moment du mariage. Les coefficients sont particulièrement élevés (11,4 à Dakar ; 5,7 à Lomé), montrant combien que cette période marque une transition dans la vie des femmes (Tableau 5). Autant on pouvait s'attendre à

¹² Un premier modèle (non présenté ici) montrait une influence très nette de la période de mariage sur l'arrêt d'activité sensiblement plus fort à Dakar (11 fois plus) qu'à Lomé (3 fois plus). À Dakar, deux types de population active semblaient particulièrement concernées : d'une part, les femmes exerçant une activité salariée qualifiée et d'autre part, les domestiques. Pour ces dernières, le coefficient est particulièrement élevé : au moment du mariage, elles arrêtent 15 fois plus rapidement leur activité que les femmes travaillant dans le secteur informel. Pour les femmes exerçant un emploi qualifié le risque est multiplié par 3,5. Le cas des domestiques est particulièrement intéressant puisque beaucoup d'entre elles travaillent très jeunes pour se constituer un pécule en vue du mariage. À Lomé, comme on l'a déjà vu, très peu de femmes exercent une activité salariée, mais ce sont elles qui semblent plus concernées par l'arrêt d'activité (environ 2,5 fois plus).

l'arrêt de l'activité au moment du mariage à Dakar, autant l'existence de ce phénomène à Lomé peut surprendre, même s'il ne concerne qu'une minorité de femmes (rares sont les salariées dans cette ville, comme on l'a vu précédemment).

**Tableau 5 : Arrêt d'activité pour les femmes célibataires
depuis le début du premier emploi rémunéré**

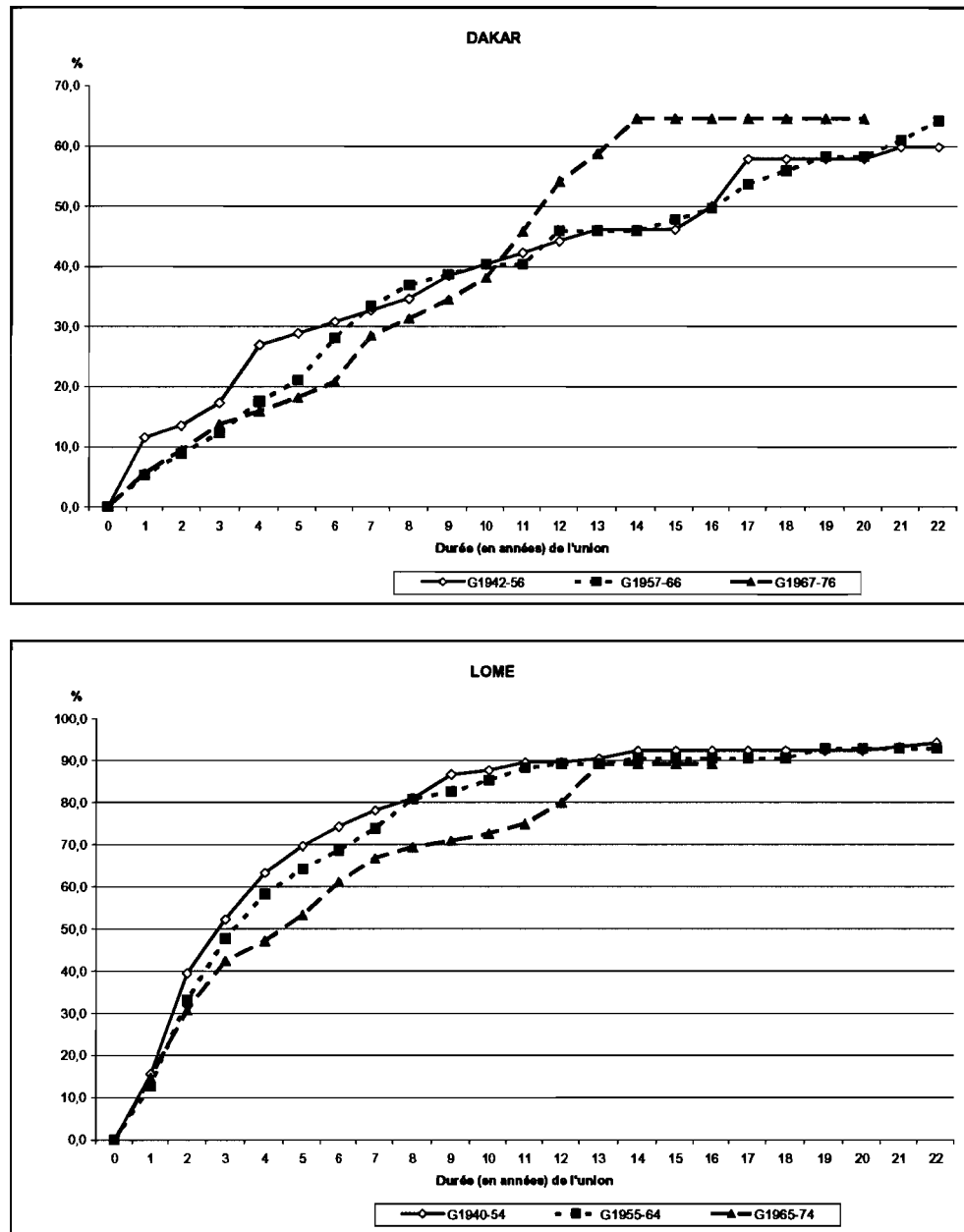
Variables	Dakar				Lomé			
	Modalités	Coef.	Sign ¹³	Effectif relatif ¹⁴	Modalités	Coef.	Sign.	Effectif relatif
Génération	1942-56	Ref		38	1940-54	Ref		33
	1957-66	3,88	***	37	1955-64	1,48		37
	1967-76	2,70	*	25	1965-74	1,93	**	30
Niveau d'instruction	Non scolarisée	Ref		41	Non scolarisée	Ref		28
	Primaire	0,89		36	Primaire	1,37		39
	Collège	0,71		10	Collège	1,82	**	26
	Lycée et plus	0,34		13	Lycée et plus	1,56		6
Milieu de socialisation dans l'enfance	Capitale	Ref		81	Capitale	Ref		56
	Rural	1,71		10	Rural	0,94		26
	Urbain	1,11		9	Urbain	1,04		18
Religion	Autre Musulman	Ref		11	Religions traditionnelles	Ref		23
	Tidiane	0,53		50	Catholique	0,51	***	59
	Mouride	0,87		24	Protestant	0,87		13
	Chrétien	0,37		15	Musulman	0,59		5
Ethnie	Wolof	Ref		47	Éwé	Ref		42
	Peul	1,34		8	Mina	0,89		26
	Serer	0,87		25	Ouatchi	0,78		10
	Diola	1,07		6	Autre ethnie	0,83		22
	Autre ethnie	1,23		15				
Période de grossesse	Non	Ref		93	Non	Ref		95
	Oui	2,33	*	7	Oui	1,31		5
Descendance	Pas d'enfant	Ref		46	Pas d'enfant	Ref		43
	1 Enfant	1,01		13	1 Enfant	1,11		19
	2 Enfants	0,39		12	2 Enfants	0,78		14
	3 Enfants	0,37		29	3 Enfants	1,01		24
Âge au début de l'activité	Avant 16 ans	Ref		48	Avant 16 ans	Ref		23
	16 à 18 ans	0,74		20	16 à 18 ans	0,72		31
	19 à 22 ans	0,63		13	19 à 22 ans	0,59	**	30
	23 ans et plus	0,44		20	23 ans et plus	0,56	*	16
Interaction statut activité et période de mariage	Salarié avant mariage	Ref		27	Salarié avant mariage	Ref		9
	Salarié pendant mariage	11,42	***	2	Salarié pendant mariage	5,74	***	1
	Salarié après mariage	1,67		19	Salarié après mariage	0,69		7
	Indépendant avant mariage	0,27	*	15	Indépendant avant mariage	0,41	***	28
	Indépendant pendant mariage	0,65		2	Indépendant pendant mariage	0,74		4
	Indépendant après mariage	0,19	**	35	Indépendant après mariage	0,33	***	51

Source : à partir des enquêtes biographiques

¹³ Ce sont les valeurs de $\exp(\beta)$ qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

¹⁴ C'est la répartition selon les variables explicatives de la durée d'exposition au risque pour 100 femmes-années. Par exemple les 2 % (non arrondi 2,39 %) à Dakar représentent environ 50 femmes-années (sur un temps total d'exposition au risque de 2085 femmes-années). À Lomé, 1 % représentent 51 femmes-années (sur un temps total d'exposition au risque de 6084). En général, il est communément admis qu'un effectif d'au moins 50 personnes-années autorise à valider les résultats statistiques.

Figure 2 : Entrée en activité des femmes inactives au moment du mariage



Source : à partir des enquêtes biographiques

En dehors de l'influence du mariage peu de modalités sont significatives. Signalons toutefois l'influence de l'état de grossesse comme facteur accélérant la sortie d'activité à Dakar. Notons également que le phénomène est plus marqué pour les jeunes générations tant à Dakar qu'à Lomé. Le mariage est aussi le moment d'un repositionnement social. À Dakar, dans les premiers temps du mariage, le mari peut s'opposer à ce que sa femme travaille, pour montrer qu'il peut assumer seul les charges du ménage. On l'a vu précédemment, la prise en charge maritale constitue pour les femmes une norme acceptée.

- Entrée en activité après le mariage

Si le mariage marque une rupture dans la vie professionnelle, cette interruption est particulièrement de courte durée à Lomé. L'entrée ou le retour en activité des femmes mariées

qui ne travaillaient pas au moment de leur mise en union, est bien plus rapide à Lomé qu'à Dakar (Figure 2). À Lomé au bout de 5 ans plus de la moitié des femmes retravaillent, alors qu'à Dakar ce sont seulement environ un quart des femmes qui ont trouvé une activité rémunérée. Le rythme d'entrée en activité après le mariage est donc bien plus élevé à Lomé qu'à Dakar.

Quand on analyse avec un autre modèle de Cox (Tableau 6) les facteurs qui favorisent une prise ou une reprise d'activité, on constate deux schémas différents d'une ville à l'autre. À Dakar, ce sont surtout les femmes instruites qui sont les principales concernées ; elles entrent en activité 4 fois plus rapidement que celles qui n'ont pas fait d'études. Les femmes qui exerçaient avant leur mariage une activité salariée qualifiée sont aussi celles qui retournent le plus rapidement à un emploi : 3,5 fois plus vite que celles qui n'avaient aucune expérience professionnelle avant le mariage. L'effet de la variable instruction et celui de l'activité salariée qualifiée sur la rapidité de la reprise du travail sont probablement liés au fait que les femmes de ces catégories s'investissent dans une carrière professionnelle mais aussi qu'elles travaillent souvent dans des entreprises où des mises en disponibilité sont possibles. À Dakar, si les femmes les plus qualifiées sont plus enclines à arrêter leur activité au moment du mariage, elles sont aussi les plus rapides à la reprendre. Enfin, le divorce est un facteur favorisant l'entrée en activité (2,6 fois plus rapidement que celles qui restent en union). Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène : d'une part, le statut de divorcée confronte les femmes inactives à l'obligation de subvenir désormais à leurs besoins, d'autre part certaines femmes dont l'époux était hostile à ce qu'elles exercent une activité tirent profit de leur divorce pour se réinsérer professionnellement (Dial, 2006).

À Lomé, l'analyse est plus délicate, car peu de femmes sont concernées : en effet la plupart travaillaient avant même leur mariage et rares sont celles qui ont arrêté leur activité au moment du mariage. Tout comme à Dakar, le divorce conduit à (re)travailler plus rapidement (3 fois plus vite que les mariées). Enfin, les quelques femmes actives qui se sont arrêtées de travailler au moment du mariage reprennent plus lentement une activité que celles qui n'avaient jamais travaillé. Tout se passe comme si les femmes (peu nombreuses) ayant arrêté leur activité faisaient le choix de se consacrer à leur rôle d'épouse ; alors que, pour celles qui ne travaillaient pas, l'entrée en union impliquait l'obligation de prendre désormais leurs responsabilités (2 fois plus vite que celles qui avaient une expérience professionnelle).

Tableau 6 : Entrée en activité pour les femmes qui ne travaillaient pas au moment de leur première union

Variables	DAKAR			LOME		
	Modalités	Coef.	Sign	Modalités	Coef.	Sign.
Génération	1942-56	Ref		1940-54	Ref	
	1957-66	0,74		1955-64	1,03	
	1967-76	0,90		1965-74	1.10	
Niveau d'instruction	Non scolarisée	Ref		Non scolarisée	Ref	
	Primaire	1,21		Primaire	1,04	
	Collège	2,31	*	Collège	0,80	
	Lycée et plus	4,11	***	Lycée et plus	1,20	
Religion	Autre Musulman	Ref		Religions traditionnelles	Ref	
	Tidiane	0,64		Catholique	0,97	
	Mouride	0,91		Protestant	0,67	**
	Chrétien	1,77		Musulman	0,51	*
Ethnie	Wolof	Ref		Éwé	Ref	
	Peul	1,34		Mina	0,79	
	Serer	0,87		Ouatchi	0,86	
	Diola	0,83		Autre ethnie	0,64	**
	Autre ethnie	0,80				
Période de grossesse	Non	Ref		Non	Ref	
	Oui	1,51		Oui	0,68	
Nombre d'enfants nés-vivants	Enfants nés-vivants	0,91		Enfants nés-vivants	0,77	***
Âge au début de la première union	Avant 20ans	Ref		Avant 20ans	Ref	
	20 à 24 ans	0,75		20 à 24 ans	0,92	
	25 ans et plus	0,64		25 ans et plus	1,34	
État matrimonial	Mariée	Ref		Mariée	Ref	
	Divorcée	2,61	***	Divorcée	3,03	***
	Veuve	1,44		Veuve	0,21	*
Expérience professionnelle avant mariage	Aucune expérience	Ref		Aucune expérience	2,17	***
	Employée qualifiée	3,47	**	Expérience professionnelle	Ref	
	Employée subalterne	1,61				
	Vendeuse et aut. inf	3,55				
	Domestique salariée	0,83				

Source : à partir des enquêtes biographiques Dakar (2001) ; Lomé (2000)

Se substituer au mari ?

La sollicitation de plus en plus forte des femmes pour la recherche de revenus et ses implications sur leur vie familiale ne revêt pas le même sens sociologique dans les deux capitales. Pour les Dakaroises, l'exercice d'une activité économique hors de la sphère domestique se heurte au modèle tenace d'une forte séparation des rôles entre les conjoints et à l'idéal de la dépendance financière de l'épouse vis-à-vis du mari. Mais le mode de vie urbain et les aléas économiques fragilisent de plus en plus cet idéal. La hausse du chômage et le développement des emplois précaires faiblement rémunérés, met les hommes dans l'incapacité d'assumer seuls les besoins essentiels du ménage (Antoine et Bégué, 2005). Dans ces conditions, les femmes se voient obligées de contribuer de plus en plus à la survie économique de leur foyer en exerçant des activités génératrices de revenus. Pour certaines Dakaroises, cette contribution va de soi : ainsi cette femme du milieu aisé qui déclare : « *On peut travailler et cela n'empêche pas de s'occuper du mari, des enfants et de la maison. Si tu*

travaillées, que tu gagnes de l'argent, tu peux aider ton mari au lieu de lui demander toujours de l'argent car à force de demander, on devient dégoûtante et puis les femmes ont trop de petits besoins à satisfaire, les cérémonies familiales et autres. De plus, les enfants sollicitent beaucoup plus la mère que le père parce qu'ils ont souvent peur de lui ».

Cette situation déstabilise le fonctionnement habituel des rapports conjugaux et met à mal les normes qui les soutiennent. L'idée même qu'une femme ait pu prendre le relais de son mari ne va pas de soi dans les esprits comme l'explique cette Dakaroise commerçante : « *Une fois il [mon mari] devait baptiser mon bébé et c'est moi qui ai acheté mon boubou ainsi que le boubou pour sa mère sans que personne ne le sache. J'ai rassemblé l'argent grâce à une tontine et j'ai repeint ma chambre, j'ai acheté une bouteille de gaz, un tapis et un lit. Quand les gens de sa famille sont venus le jour du baptême, ils lui en voulaient car il leur disait toujours qu'il n'avait pas d'argent alors qu'il venait de faire toutes ces dépenses. Il les a appelés pour leur expliquer que c'était moi l'auteur de toutes les dépenses pour pas qu'ils se fâchent contre lui.* ».

La tension entre les normes socialement admises et les contraintes économiques qui menacent leur pérennité est en partie apaisée par un jeu de dissimulation des rôles. À Dakar, la prééminence économique du mari dans le foyer est rarement démentie même lorsqu'elle ne correspond plus à la réalité. Pourtant conscientes de leur rôle dans le ménage, les femmes se gardent bien de revendiquer quelque reconnaissance que ce soit. Ainsi pour cette commerçante de Dakar, « *Le mariage est un secret. Même tes parents ne doivent pas savoir ce qui se passe dans ton mariage. Si tu as de l'argent, que tu t'occupes bien de toi et que les gens disent que c'est ton mari qui l'a fait, c'est bien* ». (Adjamagbo et al, 2004). Toutefois la sauvegarde des apparences connaît des limites : l'incapacité financière du mari est très souvent la cause de la rupture d'une union (Antoine et Dial, 2005)¹⁵.

Pour les Loméennes qui sont déjà bien ancrées dans le tissu économique du pays, les difficultés du quotidien renforcent l'importance de leur contribution à la survie des ménages. L'absence de revenus ou le trop faible niveau de revenu du mari, les obligent à s'impliquer davantage dans les activités rémunératrices du secteur informel dans lequel elles ont acquis un savoir-faire reconnu, même lorsqu'elles sont salariées. Si cette évolution peut laisser penser que le statut des femmes s'en trouve amélioré, il apparaît qu'elle implique surtout qu'elles doivent désormais assumer une surcharge non négligeable de travail et de responsabilités. Les femmes expriment d'ailleurs clairement la pression qui pèse sur elles : « *Nous qui sommes commerçantes, nos maris n'ont plus de salaire : il revient à nous de payer les fournitures et la scolarité des enfants. C'est devenu une charge pour nous. C'est nous qui devons nous occuper de l'achat de la nourriture et également des dépenses du mari, ce qui fait qu'à un moment donné on est endettées* ». Une autre, salariée cette fois, renchérit en ces termes : « *On est enseignante, on va au boulot et quand on sort, on va vendre quelque chose un peu à côté pour rapporter à manger à la maison. C'est comme ça maintenant que les salaires ne sont pas réguliers* ».

Dans ce contexte de crise, le couple économiquement complémentaire constitue plus que jamais une nécessité. Elle entraîne une contribution conjointe de l'homme et de la femme aux dépenses du ménage. Mais les réalités de la vie quotidienne sont telles, que le partage des responsabilités est rendu difficile. L'homme, en mal d'insertion dans le secteur formel de

¹⁵ A Dakar, la rapidité du remariage après un divorce est souvent liée à la précarité sociale et économique que ce statut provoque : aussi, si le précédent mari n'a pas su tenir ses engagements, le prochain fera-t-il peut-être mieux (Dial, 2006).

l'économie urbaine, doit parfois accepter de vivre à la charge de sa femme qui se débrouille dans l'informel. Cette réalité est souvent décrite comme une source de conflit. Elle crée un sentiment de dévalorisation chez le mari et un sentiment d'injustice chez l'épouse à qui incombe la lourde charge de tout assumer seule. Cette situation est d'autant plus une source de conflit qu'elle découle souvent de contraintes et non d'un choix délibéré d'arrangement entre les conjoints.

Les charges qui pèsent sur les femmes sont telles que lorsqu'on les interroge sur ce que représente pour elles le bonheur, elles répondent que c'est que leur mari ait un salaire « *qui tombe tous les mois* ». Leur apaisement, tant à Dakar qu'à Lomé, passe selon elles, d'abord par un rétablissement du pouvoir économique de leur mari. Comme le déclare cette femme instruite de Lomé « *Ça sincèrement, si un jour on me nommait responsable politique, les femmes seraient heureuses. J'améliorerais la situation de la femme togolaise en faisant quoi ? En donnant des salaires réguliers aux maris !* ».

Conclusion

On saisit dans ces analyses, combien le rapport entre travail et vie familiale repose sur des fondements similaires dans ces deux capitales. Les tensions induites par l'exercice d'activités génératrices de revenus chez les femmes risquent de conduire à redéfinir et à renégocier les rapports de sexe dans le couple. Cependant la comparaison de la manière dont les femmes combinent vie professionnelle et vie matrimoniale à Lomé comme à Dakar a permis de mettre en évidence quelques unes de leurs analogies et de leurs singularités.

Bien que la proportion de femmes travaillant dans la capitale sénégalaise soit loin d'être négligeable, l'analyse comparative du marché du travail à Lomé et Dakar montre que les femmes sont sensiblement plus actives à Lomé. Cependant, quel que soit le pays, la tendance est à la sous représentation des femmes dans les emplois salariés qualifiés. L'informel est très nettement le secteur privilégié de leur activité. La sous représentation des femmes dans le salariat moderne est le résultat de la persistance d'inégalités de genre tant dans le domaine de l'éducation que sur le marché du travail. Mais là n'est pas la seule raison. La crise économique et la diminution corrélative des opportunités d'emploi dans le secteur moderne de l'économie urbaine ont entraîné un développement de l'informel fortement attractif pour les femmes. Signe d'un durcissement des conditions de vie à Dakar, ce sont surtout les emplois informels en majorité précaires qui se sont développés.

L'observation des interrelations entre mariage et travail à travers les analyses biographiques montre des résultats intéressants. Tout d'abord, il apparaît nettement que dans la vie d'une Loméenne le travail précède le mariage. La tendance inverse s'observe à Dakar où les femmes connaissent plus souvent d'abord le mariage avant de travailler. Dans les deux villes, le mariage provoque une interruption de l'activité essentiellement pour les salariées. Ce phénomène rappelle que le mariage correspond à un moment de transition dans la vie d'une femme. Il entraîne un certain nombre d'événements (changements de résidence, naissance d'un enfant) qui occasionnent une rupture dans la vie professionnelle. A Lomé cependant la cessation d'activité est plus rare qu'à Dakar et la durée d'inactivité plus courte. Rapidement les femmes reprennent leur activité. Cette particularité des Loméennes montre que pour elles, le fait d'être mariée n'est ni une justification pour rester inactive, ni un obstacle au travail. Inversement à Dakar le mariage est plus difficilement compatible avec le travail. Mais l'effet de relative exclusivité des deux événements ne résiste pas aux aléas du quotidien.

La prise en compte des discours sur le mariage et du vécu des femmes permet de mettre en lumière tous les enjeux que soulève dans les deux capitales l'importance croissante du travail des femmes au sein des unions. C'est à travers l'observation des normes conjugales que s'observe la spécificité du sens sociologique des évolutions en cours dans chacun des pays.

Les analyses qualitatives ont montré que le modèle féminin socialement valorisé et idéalisé à Dakar demeure avant tout celui de la femme mariée vivant dans une certaine aisance matérielle et qui bénéficie de la générosité du mari lui permettant de consacrer ses propres revenus à des dépenses autres que celles relevant du quotidien (Adjamagbo *et al*, 2004). La représentation des rôles conjugaux, à laquelle les femmes adhèrent les premières, érige la dépendance de l'épouse vis-à-vis de son mari en une valeur conjugale intangible, une évidence sociale aucunement avilissante.

A Lomé, le mariage constitue aussi pour les femmes un événement important, garant d'une respectabilité sociale. Mais sa valeur sociale ne suffit pas à supplanter celle accordée à l'activité économique, fortement ancrée dans les usages sociaux. Dans un contexte économique difficile, accentué par les troubles sociopolitiques, le rôle économique des femmes est devenu plus crucial que jamais. Si les hommes ne peuvent plus assumer seuls les charges de la famille, il faut bien que les femmes les relayent. Les Togolaises ont fait leur entrée en masse sur la scène de l'économie productive informelle, à une époque où leurs maris trouvaient leur compte dans le salariat encore florissant du secteur urbain formel. Aujourd'hui que les hommes ont vu leurs revenus diminuer ou bien ont perdu leurs emplois, elles sont toujours présentes, mais leurs responsabilités se sont considérablement accrues. Cette évolution à un coût non négligeable : elle accroît leur charge de travail et réduit leur autonomie puisqu'une part plus importante de leurs revenus autrefois réinvestie dans le commerce est désormais directement injectée dans les dépenses du ménage. De par leur histoire, les Loméennes sont probablement mieux préparées que leurs consœurs dakaroises à faire face aux défis qui les interpellent aujourd'hui.

De la même manière, le chômage, la diminution du pouvoir d'achat, le déclin général des conditions de vie à Dakar ont rendu caduques les espoirs d'ascension sociale que les femmes ont coutume de mettre dans le mariage. La recherche de revenus, désormais nécessaire pour relayer les chefs de famille, est une condition relativement nouvelle ; mais les Dakaroises semblent encore à la recherche de procédures d'adaptation. De ce fait les changements sont plus lents et moins généralisés.

Au regard de cette étude, l'élargissement du rôle économique des femmes en milieu urbain, lieu dit d'expression des comportements nouveaux, ne permet pas de conclure à un progrès réel de la condition des femmes. Il apparaît que la ville n'offre désormais plus aujourd'hui les mêmes opportunités qu'hier. L'économie urbaine absorbe péniblement les candidats au salariat et le secteur informel ne garantit pas toujours l'alternative idéale. Dans le même temps, surtout à Dakar, le mariage n'est plus à même de répondre aux attentes des femmes qui doivent désormais revoir leurs aspirations à la baisse et se mettre au travail. La participation conjointe de l'homme et de la femme à la recherche de revenus est vécue souvent davantage comme une contrainte rendue nécessaire par les besoins de survie. Elle correspond moins à une stratégie concertée des époux reposant sur une volonté délibérée de fonctionner sur un mode associatif où l'épanouissement de chacun passe par le partage équitable des droits et obligations. La norme sociale du mariage coûte que coûte résistera-t-elle aux réalités du vécu quotidien ? Si se marier demande abnégation et surcroît de travail, on peut s'interroger sur

l'éventuelle perte d'attractivité de l'institution matrimoniale. Le recul généralisé de l'âge au premier mariage observé dans la plupart des villes africaines n'en est-il pas un signe avant coureur ?

Bibliographie

- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., DIAL F.B., 2004. – Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et bien travailler, in : DIOP M.C. (éd.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable* : 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- ALLISON P.D., 1991. – *Event history analysis : regression for longitudinal event data series : quantitative applications in the social sciences*. Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- ANTOINE P., ADJAMAGBO A., AMETEPE F., BEGUY D., DIAL F.B., FERRAND M., TICHIT C., 2006 : Unions-désunions : Les histoires d'amour ne sont jamais simples in Antoine Ph., Lelièvre Eva (s.d.) *États flous et trajectoires complexes : de l'observation à la modélisation*, INED, Collection Méthodes et savoirs, n° 6, Paris (A paraître), 21 p
- ANTOINE P., BEGUY D., 2005. – Contexte économique et constitution de la famille en milieu urbain africain : les cas de Dakar et Lomé, *XXV Congrès international de la Population*. UIESP, Tours, 18-23 juillet 2005, 24 p.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A. S., GUISSÉ Y. ET NANITELAMIO J., 1995. – *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN, Orstom, Ceped, 209 p.
- ANTOINE P., DIAL F. B., 2005. – Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé, in VIGNIKIN K. et VIMARD P. (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, p. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 689 p.
- ANTOINE P., FALL A. S. (dir.), 2002. – *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, Mars 2002, 118 p + 22 p annexes.
- BEGUY D., 2004. – *Emploi féminin et fécondité à Lomé : quelles interactions ?* Document de travail DIAL DT/2004/14.
- BLOSSFELD H. P., HAMERLE A. et MAYER K. U., 1989. – *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER P., 1996. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, 208 p. (Coll. Documents et Manuels).
- BRILLEAU A., ROUBAUD F. et TORELLI C., 2004. – *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002*, Paris, DIAL, Document de travail DT/2004/06, 56 p.
- COLLIER P., EDWARDS A.C., ROBERTS J., BARDHAN K., 1994. – Gender Aspects of Labour Allocation During Structural Adjustment -A Theoretical Framework and the African experience in HORTON S., KANBAR R. and Dipak MAZUMDAR D. (eds.) *Labor Markets in an Era of Adjustment*, Vol. 1. Edi-World Bank. Washington, p. 277-345
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1994. – *Les Africaines, histoire de la femme en Afrique Noire du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle*. Paris, Desjonquières, 395 p.

- CORDONNIER R., 1987. – *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*. L'Harmattan Col. Villes et entreprises, Paris 190 p.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- COX D. R., 1984. – *Analysis of survival data*. London, Chapman and Hall, 201 p.
- DIAGNE A., DAFRE G., 2002. – *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Paris, CREA. Karthala, 273 p.
- DIAGNE A., 2006. – *L'entrée en vie adulte à Dakar*. Thèse de doctorat en démographie, Université de Paris I, Institut de démographie. 380 p.
- DIAL F. B., 2006. – *Le parcours matrimonial des femmes à Dakar: subir le mariage, s'approprier le divorce ?* Thèse en sociologie à l'Université de Paris X-Nanterre, École Doctorale Économie, Organisations et Société, 2 vol, 421 p.
- KOUAME A. (sous la direction), 1999. – *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, collection sociétés africaines & diaspora, 288 p.
- LACHAUD J.-P., MAMDER J., 2003. – *Marché du travail, emploi et pauvreté au Togo : analyse et politiques*, BIT, Genève, 134 p.
- LECARME Mireille, 1999 : La « fatigue » des femmes. Le « travail » de la mère, in *Femmes plurielles, la représentation des femmes, discours, normes et conduites* (Actes du Colloque de Clermont Ferrand, 14-16 nov 1996), Paris, Maisons des sciences de l'homme, p. 255-269.
- LOCOH T., 1984. – *Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest. Le Togo méridional contemporain*. Paris, INED-PUF, 176 p.
- LOCOH T. et TICHIT C., 1996. – "Introduction" in LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A. et TICHIT C. (éds.) *Genre et Développement : des pistes à suivre*, Paris, CEPED, pp. 1-8.
- NANITELAMIO J. 1995. - Insertion urbaine et représentations des statuts féminins, in ANTOINE P. et DIOP A. B., *La ville à guichets fermés ?*, Dakar, IFAN/ORSTOM, p. 277-289.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.
- SARR F., 1998. – *L'entreprenariat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'Harmattan
- THIRIAT M.-P., 1998. – *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*. Paris, CEPED, 295 p. (Les Études du CEPED, n°16).
- THIRIAT M.-P., 2000. – Les pratiques matrimoniales, au principe des systèmes de genre", in : BOZON M. et LOCOH T. *Rapports de genre et questions de population*, Paris, INED, Dossiers et Recherches n°85, p. 81-94.
- TRUSSELL J., HANKINSON R. et TILTON J., 1992. – *Demographic applications of event history analysis*. Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- URD - DGSCN, 2002a. – « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 1 : *Résultats de l'enquête qualitative*, Lomé, 118 p. + annexes.
- URD - DGSCN, 2002b. – « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 2 : *Résultats de l'enquête quantitative*, Lomé, 206 p. + annexes.

URD - DGSCN, 2002c. - « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 4 :
Migrations et insertion urbaine à Lomé, Lomé, 122 p. + annexes.